

2023-00156155	0426734276	2022	EUR	23.0.2	m02-f	26/06/2023	47		C-cap 1
---------------	------------	------	-----	--------	-------	------------	----	--	---------

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **INADI S.A.**

Forme juridique : Société anonyme

Adresse : Avenue Jacques Georgin

N° : 2

Boîte :

Code postal : 1030

Commune : Schaerbeek

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0426.734.276

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

13-08-2015

Ce dépôt concerne :



les COMPTES ANNUELS en

EURO

approuvés par l'assemblée générale du

09-05-2023



les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2022

au

31-12-2022

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2021

au

31-12-2021

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-cap 6.1, C-cap 6.2.1, C-cap 6.2.2, C-cap 6.2.4, C-cap 6.2.5, C-cap 6.3.1, C-cap 6.3.4, C-cap 6.4.1, C-cap 6.4.2, C-cap 6.5.1, C-cap 6.5.2, C-cap 6.7.2, C-cap 6.14, C-cap 6.17, C-cap 6.18.2, C-cap 6.20, C-cap 9, C-cap 11, C-cap 12, C-cap 13, C-cap 14, C-cap 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

MARCHANT Bernard

Avenue Jacques Georgin 2
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-03-31

Fin de mandat : 2023-05-09

Administrateur

LAPRAILLE Erwin

Avenue Jacques Georgin 2
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-03-31

Fin de mandat : 2022-12-01

Administrateur

VERVAET Kris

Avenue Jacques Georgin 2
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-03-31

Fin de mandat : 2023-05-09

Administrateur

VANDENBROUCK Laurence

Avenue Jacques Georgin 2
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-12-01

Fin de mandat : 2023-05-09

Administrateur

RTL BELGIUM SA

0428201847
Avenue Jacques Georgin 2
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-03-31

Fin de mandat : 2023-05-09

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

COLLARD Guillaume
Avenue Jacques Georgin 2
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

PRICEWATERHOUSECOOPERS REVISEURS D'ENTREPRISES SCCRL SRL (B00009)

0429501944
Culliganlaan 5
1831 Diegem
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-10-11

Fin de mandat : 2025-05-13

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

CAPPOEN Kurt (A01969)
Réviseur d'entreprise
Culliganlaan 5
1831 Diegem
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>1.725.112</u>	<u>1.539.857</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	371.445	146.993
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	1.346.996	1.381.360
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	1.156.529	517.999
Mobilier et matériel roulant		24	186.766	61.812
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	3.702	
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		801.549
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	6.671	11.503
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	6.671	11.503
Actions et parts		284	5.000	9.732
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	1.671	1.771

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>4.437.489</u>	<u>4.662.187</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	4.364.067	4.560.417
Créances commerciales		40	4.026.067	4.208.983
Autres créances		41	338.000	351.434
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	2.793	2.040
Comptes de régularisation	6.6	490/1	70.628	99.729
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	6.162.601	6.202.043

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Apport				
Capital		10/15	<u>-1.288.528</u>	<u>22.176</u>
Capital souscrit		10/11	1.000.000	1.000.000
Capital non appelé		10	1.000.000	1.000.000
En dehors du capital		100	1.000.000	1.000.000
Primes d'émission		101		
Autres		11		
		1100/10		
		1109/19		
Plus-values de réévaluation				
		12		
Réserves				
Réserves indisponibles		13	162.000	162.000
Réserve légale		130/1	100.000	100.000
Réserves statutairement indisponibles		130	100.000	100.000
Acquisition d'actions propres		1311		
Soutien financier		1312		
Autres		1313		
		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	62.000	62.000
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	-2.450.528	-1.139.824
Subsides en capital				
		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net				
		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS				
Provisions pour risques et charges				
Pensions et obligations similaires		16	<u>97.310</u>	<u>172.310</u>
Charges fiscales		160/5	97.310	172.310
Grosses réparations et gros entretien		160		
Obligations environnementales		161		
Autres risques et charges		162		
		163		
	6.8	164/5	97.310	172.310
Impôts différés				
		168		

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES			17/49	<u>7.353.819</u>	<u>6.007.557</u>
Dettes à plus d'un an		6.9	17		
Dettes financières			170/4		
Emprunts subordonnés			170		
Emprunts obligataires non subordonnés			171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées			172		
Etablissements de crédit			173		
Autres emprunts			174		
Dettes commerciales			175		
Fournisseurs			1750		
Effets à payer			1751		
Acomptes sur commandes			176		
Autres dettes			178/9		
Dettes à un an au plus		6.9	42/48	7.353.819	6.007.557
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année			42		
Dettes financières			43		
Etablissements de crédit			430/8		
Autres emprunts			439		
Dettes commerciales			44	2.602.721	3.193.406
Fournisseurs			440/4	2.602.721	3.193.406
Effets à payer			441		
Acomptes sur commandes			46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		6.9	45	801.449	757.216
Impôts			450/3	93.365	105.019
Rémunérations et charges sociales			454/9	708.084	652.197
Autres dettes			47/48	3.949.648	2.056.936
Comptes de régularisation		6.9	492/3		
TOTAL DU PASSIF			10/49	6.162.601	6.202.043

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	19.675.533	12.775.781
Chiffre d'affaires	6.10	70	19.004.170	12.165.593
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	476.623	452.224
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	194.740	157.963
Coût des ventes et des prestations		60/66A	20.963.143	13.658.674
Approvisionnements et marchandises		60	28.175	53.205
Achats		600/8	28.175	53.205
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	609		
Services et biens divers		61	17.001.875	9.518.042
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10 62	3.790.985	3.751.027
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	209.056	256.467
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10 631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10 635/8	-75.000	75.000
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	4.998	4.932
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	3.055	
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	-1.287.610	-882.893

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B		
Produits financiers récurrents		75		
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751		
Autres produits financiers	6.11	752/9		
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	20.400	1.650
Charges financières récurrentes	6.11	65	20.400	1.650
Charges des dettes		650	20.311	
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	89	1.650
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	-1.308.010	-884.543
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13 67/77	2.694	2.191
Impôts		670/3	2.694	2.191
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	-1.310.704	-886.734
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	-1.310.704	-886.734

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	-2.450.528	-1.139.824
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) (9905)	-1.310.704	-886.734
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	-1.139.824	-253.090
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
sur l'apport	791		
sur les réserves	792		
Affectation aux capitaux propres	691/2		
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) (14)	-2.450.528	-1.139.824
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération de l'apport	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	XXXXXXXXXX	177.548
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022	64.263	
Cessions et désaffectations	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8042	167.450	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	409.261	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122P	XXXXXXXXXX	30.555
Mutations de l'exercice			
Actés	8072	7.261	
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	37.816	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	371.445	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192P	XXXXXXXXXX	8.187.129
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8162	294.500	
Cessions et désaffectations		8172	5.924.698	
Transferts d'une rubrique à une autre		(+)/(-) 8182	504.054	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192	3.060.984	
Plus-values au terme de l'exercice		8252P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice				
Actées		8212		
Acquises de tiers		8222		
Annulées		8232		
Transférées d'une rubrique à une autre		(+)/(-) 8242		
Plus-values au terme de l'exercice		8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322P	XXXXXXXXXX	7.669.130
Mutations de l'exercice				
Actés		8272	160.023	
Repris		8282		
Acquis de tiers		8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8302	5.924.698	
Transférés d'une rubrique à une autre		(+)/(-) 8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322	1.904.456	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(23)	1.156.529	

MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Acquisitions, y compris la production immobilisée
- Cessions et désaffectations
- Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Acquises de tiers
- Annulées
- Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actés
- Repris
- Acquis de tiers
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations
- Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8193P	XXXXXXXXXX	999.594
8163	40.381	
8173	541.570	
(+)/(-) 8183	126.300	
8193	624.704	
8253P	XXXXXXXXXX	
8213		
8223		
8233		
(+)/(-) 8243		
8253		
8323P	XXXXXXXXXX	937.781
8273	41.727	
8283		
8293		
8303	541.570	
(+)/(-) 8313		
8323	437.939	
(24)	186.766	

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Acquisitions, y compris la production immobilisée
- Cessions et désaffectations
- Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Acquises de tiers
- Annulées
- Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actés
- Repris
- Acquis de tiers
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations
- Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	XXXXXXXXXX	18.490
8165		
8175	18.490	
(+)/(-) 8185	3.746	
8195	3.746	
8255P	XXXXXXXXXX	
8215		
8225		
8235		
(+)/(-) 8245		
8255		
8325P	XXXXXXXXXX	18.490
8275	44	
8285		
8295		
8305	18.490	
(+)/(-) 8315		
8325	44	
(26)	3.702	

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Acquisitions, y compris la production immobilisée
- Cessions et désaffectations
- Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Acquises de tiers
- Annulées
- Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actés
- Repris
- Acquis de tiers
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations
- Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	XXXXXXXXXX	801.549
8166		
8176		
(+)/(-) 8186	-801.549	
8196		
8256P	XXXXXXXXXX	
8216		
8226		
8236		
(+)/(-) 8246		
8256		
8326P	XXXXXXXXXX	
8276		
8286		
8296		
8306		
(+)/(-) 8316		
8326		
(27)		

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXX	9.732
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373	4.732	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	5.000	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	5.000	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	XXXXXXXXXX	1.771
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change	(+)/(-) 8623		
Autres	(+)/(-) 8633	-100	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	1.671	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

- Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé
- Actions et parts - Montant non appelé
- Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

- Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

- Avec une durée résiduelle ou de préavis
 - d'un mois au plus
 - de plus d'un mois à un an au plus
 - de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

- Charges à imputer

Exercice
70.628

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice
Capital souscrit au terme de l'exercice

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital
Catégories d'actions
Parts sociales S.D.V.N.

Actions nominatives
Actions dématérialisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	1.000.000
(100)	1.000.000	

Codes	Montants	Nombre d'actions
	1.000.000	5.346.000
8702	XXXXXXXXXX	5.346.000
8703	XXXXXXXXXX	

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Capital non libéré

Capital non appelé
Capital appelé, non versé
Actionnaires redevables de libération

Actions propres

Détenues par la société elle-même
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes
Détenues par ses filiales
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
Montant des emprunts convertibles en cours
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
Suite à l'exercice de droits de souscription
Nombre de droits de souscription en circulation
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Parts non représentatives du capital

Répartition
Nombre de parts
Nombre de voix qui y sont attachées
Ventilation par actionnaire
Nombre de parts détenues par la société elle-même
Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

Exercice
97.310

Provision litiges

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

- Dettes financières
 - Emprunts subordonnés
 - Emprunts obligataires non subordonnés
 - Dettes de location-financement et dettes assimilées
 - Etablissements de crédit
 - Autres emprunts
- Dettes commerciales
 - Fournisseurs
 - Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Autres dettes

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

- Dettes financières
 - Emprunts subordonnés
 - Emprunts obligataires non subordonnés
 - Dettes de location-financement et dettes assimilées
 - Etablissements de crédit
 - Autres emprunts
- Dettes commerciales
 - Fournisseurs
 - Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Autres dettes

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

- Dettes financières
 - Emprunts subordonnés
 - Emprunts obligataires non subordonnés
 - Dettes de location-financement et dettes assimilées
 - Etablissements de crédit
 - Autres emprunts
- Dettes commerciales
 - Fournisseurs
 - Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Autres dettes

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

Codes	Exercice
8801	
8811	
8821	
8831	
8841	
8851	
8861	
8871	
8881	
8891	
8901	
(42)	
8802	
8812	
8822	
8832	
8842	
8852	
8862	
8872	
8882	
8892	
8902	
8912	
8803	
8813	
8823	
8833	
8843	
8853	
8863	
8873	
8883	
8893	
8903	
8913	

DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

- Dettes financières
 - Emprunts subordonnés
 - Emprunts obligataires non subordonnés
 - Dettes de location-financement et dettes assimilées
 - Etablissements de crédit
 - Autres emprunts
- Dettes commerciales
 - Fournisseurs
 - Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes salariales et sociales
- Autres dettes

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

- Dettes financières
 - Emprunts subordonnés
 - Emprunts obligataires non subordonnés
 - Dettes de location-financement et dettes assimilées
 - Etablissements de crédit
 - Autres emprunts
- Dettes commerciales
 - Fournisseurs
 - Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes fiscales, salariales et sociales
 - Impôts
 - Rémunérations et charges sociales
- Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)

- Dettes fiscales échues
- Dettes fiscales non échues
- Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)

- Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale
- Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	93.365
450	
9076	
9077	708.084

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Exercice

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Codes	Exercice	Exercice précédent
740		
9086	67	62
9087	44,2	48,2
9088	76.023	82.211
620	2.792.150	2.845.461
621	756.315	767.952
622	247.077	140.265
623	-4.557	-2.652
624		

Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises)

Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

Actées

Reprises

Sur créances commerciales

Actées

Reprises

Provisions pour risques et charges

Constitutions

Utilisations et reprises

Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation

Autres

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société

Nombre total à la date de clôture

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour la société

Codes	Exercice	Exercice précédent
(+)/(-) 635		
9110		
9111		
9112		
9113		
9115		75.000
9116	75.000	
640	4.996	4.932
641/8	2	
9096		
9097	0,1	0,2
9098	202	331
617	6.047	5.797

RÉSULTATS FINANCIERS

PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS

Autres produits financiers

- Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats
 - Subsides en capital
 - Subsides en intérêts
- Ventilation des autres produits financiers
 - Différences de change réalisées
- Autres

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES

Amortissement des frais d'émission d'emprunts

Intérêts portés à l'actif

Réductions de valeur sur actifs circulants

- Actées
- Reprises

Autres charges financières

- Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

- Dotations
- Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

- Différences de change réalisées
- Ecart de conversion de devises

Autres

- Intérêts de retards

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
754		
6501		
6502		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
654		
655		
	89	1.650

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

PRODUITS NON RÉCURRENTS

Produits d'exploitation non récurrents

Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles

Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents

Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles

Autres produits d'exploitation non récurrents

Produits financiers non récurrents

Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières

Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents

Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières

Autres produits financiers non récurrents

CHARGES NON RÉCURRENTES

Charges d'exploitation non récurrentes

Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles

Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)

Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles

Autres charges d'exploitation non récurrentes

Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration

Charges financières non récurrentes

Réductions de valeur sur immobilisations financières

Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)

Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières

Autres charges financières non récurrentes

Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration

Codes	Exercice	Exercice précédent
76	<u>194.740</u>	<u>157.963</u>
(76A)	194.740	157.963
760		
7620		
7630	1.673	
764/8	193.067	157.963
(76B)		
761		
7621		
7631		
769		
66	<u>3.055</u>	
(66A)	3.055	
660		
(+)/(-) 6620		
6630	3.055	
664/7		
(-) 6690		
(66B)		
661		
(+)/(-) 6621		
6631		
668		
(-) 6691		

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

- Impôts et précomptes dus ou versés
- Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
- Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

- Suppléments d'impôts dus ou versés
- Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Codes	Exercice
9134	
9135	
9136	
9137	
9138	2.694
9139	2.694
9140	

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

- Latences actives
 - Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
 - Autres latences actives

- Latences passives
 - Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	1.216.871
9142	1.216.871
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

- A la société (déductibles)
- Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

- Précompte professionnel
- Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	1.832.179	1.982.555
9146	1.466.126	1.548.780
9147	717.040	731.013
9148		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES LIÉES

Immobilisations financières

- Participations
- Créances subordonnées
- Autres créances

Créances

- A plus d'un an
- A un an au plus

Placements de trésorerie

- Actions
- Créances

Dettes

- A plus d'un an
- A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

- Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées
- Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

Résultats financiers

- Produits des immobilisations financières
- Produits des actifs circulants
- Autres produits financiers
- Charges des dettes
- Autres charges financières

Cessions d'actifs immobilisés

- Plus-values réalisées
- Moins-values réalisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
(280/1)		
(280)		
9271		
9281		
9291	3.669.930	3.856.902
9301		
9311	3.669.930	3.856.902
9321		
9331		
9341		
9351	5.397.247	4.063.561
9361		
9371	5.397.247	4.063.561
9381		
9391		
9401		
9421		
9431		
9441		
9461	19.204	
9471		
9481		
9491		

ENTREPRISES ASSOCIÉES

Immobilisations financières

- Participations
- Créances subordonnées
- Autres créances

Créances

- A plus d'un an
- A un an au plus

Dettes

- A plus d'un an
- A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

- Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées
- Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION

Immobilisations financières

- Participations
- Créances subordonnées
- Autres créances

Créances

- A plus d'un an
- A un an au plus

Dettes

- A plus d'un an
- A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252		
9262		
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec les parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucun information n'a pu être reprise dans l'état C6.15

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9505	6.000
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la(des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

DPG MEDIA NV
Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand
0432306234
Mediaplein 1
2018 Antwerpen-2018
BELGIQUE

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus

ROSSEL ET CIE SA
Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand
0403537816
Rue Royale 100
1000 Bruxelles
BELGIQUE

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION (A.R. ART. 15)

Les présentes règles d'évaluation tiennent compte :

- a) des règles de l'A.R. du 29.04.2019 qui ne sont pas retranscrites ici
- b) des règles particulières arrêtées ci-après

Dans tous les cas où ni l'A.R. du 29.04.2019 ni les règles particulières ne permettent de déterminer une valeur, cette dernière sera appréciée in casu par le Conseil d'Administration de manière prudente et raisonnée.

1. Amortissements des immobilisations corporelles

Ces diverses immobilisations sont valorisées à leur prix d'acquisition et amorties de la manière suivante au prorata temporis suivant date facture :

"Licences : 3, 4, 5 et 7 ans
 "Immeubles : 33 ans
 "Installations techniques :
 -Investissements émetteurs liés au plan de fréquence : en fonction de la durée restante de la licence radios
 -Matériel audios / vidéos : 7 à 10 ans
 -Cablages techniques / aménagements studios/CDM/Télémessure : 12 ans
 -Antennes/émetteurs : 10 ou 12 ans
 -Matériel informatique : 4 ou 5 ans
 -Véhicule technique : 5 ans
 "Mobiliier :
 -Mobiliier de bureaux : 5 ans
 -Mobiliier techniques : 5, 10 et 12 ans
 "Matériel informatique bureautique : 3 ou 4 ans
 "Matériel roulant : 4 à 5 ans
 "Immobilisations en cours et les acomptes versés : pas d'amortissements.

Les investissements dont la valeur commerciale unitaire n'atteint pas 250 € sont pris en charge durant l'exercice.

2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur prix d'acquisition et font l'objet d'une réduction de valeur en cas de moins value durable.

3. Stock matières premières

Sans objet.

4. Créances à un an au plus

Ces créances figurent à l'inventaire à leur valeur nominale.
 Des réductions de valeur sont actées individuellement par créance douteuse afin de faire apparaître leur valeur de réalisation estimée.

5. Placements de trésorerie

Les actions reprises dans le portefeuille sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition, les obligations à leur valeur nominale. Des réductions de valeur sont actées lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à la valeur d'acquisition ou nominale, la cotation en euros au 31 décembre étant prise comme référence.

6. Provisions pour risques et charges

La valorisation des provisions pour risques et charges doit répondre aux critères de prudence, sincérité et bonne foi.

7. Provisions et dettes fiscales estimées

Les dotations à ces comptes de provisions sont conformes aux dispositions légales et fiscales en la matière.

8. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation comportent des prorata d'intérêts, des charges à reporter et des charges à imputer.
 Ils ont pour but de donner à la date du bilan une image fidèle de la situation de l'entreprise et de fournir une évaluation aussi précise que possible du résultat.

9. Les frais à refacturés :

Le poste refacturation de frais à charge de tiers est annulé chaque année en recettes et charges de façon à se neutraliser. Cette opération n'a aucun impact sur le résultat avant impôt.

10. A partir de 2022, les postes d'échanges publicitaires sont présentés de manière brute dans le chiffre d'affaire et dans les services et biens divers.

Par le passé, ces éléments étaient neutralisés.
 Ces éléments n'ont pas d'impact sur le bénéfice d'exploitation et le bénéfice avant impôts.
 Le montant des échanges pour 2022 est de 6.861 KEUR, contre 6.952 KEUR pour 2021.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

INADI SA
Avenue Jacques Georgin 2
B 1030 Schaerbeek

RAPPORT DE GESTION DE INADI S.A.

Afférent à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2022

Messieurs,

Conformément aux articles 3:5 & 3:6 du Code des Sociétés et des Associations, et aux statuts de notre société, nous vous présentons ci-après notre rapport de gestion afférent à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2022.

A ce rapport, sont joints les comptes annuels de la société soumis à votre approbation.

I. Evolution des affaires et faits marquants de l'exercice

Après deux années influencées négativement par la pandémie COVID19, La perte dégagée au terme de l'exercice social 2022 est principalement en relation avec une stabilisation du chiffre d'affaires alors qu'une reprise plus nette était escomptée. Par ailleurs, des investissements en programmes et moyens techniques ont été consentis. Le budget 2023 prévoit un retour à une rentabilité positive La Direction a pour mission de prendre toutes les mesures nécessaires en termes d'économies, de structure et de synergies avec les autres activités du groupe afin de maintenir, ad minima, un équilibre budgétaire en radio.

Concernant l'évolution des audiences, Bel RTL atteint en 2022 une part de marché de 10,3%, contre 12,5% en 2021*. Sa part de marché atteint 11,2% sur sa cible, les plus de 35 ans. (* 2021 = Mar-Dec21)

Pour rappel, CLT-UFA SA, filiale de RTL Group SA avait pris la décision en 2021 de mettre « RTL Belgium » en vente, à savoir RTL Belgium SA, New Contact SA, Radio H SA, RTL BELux SA et RTL BELux SA & Cie SECS, (ainsi que d'Audiopresse SA) et, indirectement, de toutes les actions de leurs filiales (dont la Société).

Le 28 juin 2021, l'acquisition conjointe de « RTL Belgium » par DPG Media NV et Rossel & Cie SA avait été annoncée, la finalisation de celle-ci était néanmoins suspendue à l'accord préalable de l'Autorité belge de la Concurrence (ABC).

Le 13 janvier 2022, DPG Media NV et Rossel & Cie SA ont notifié la Transaction à l'ABC.

Dans la décision BCA-2022-C/C-08 du 29 mars 2022 du Collège de la concurrence, le Collège de la concurrence a approuvé sous conditions l'acquisition notifiée par DPG Media NV et Rossel & Cie SA de RTL Belgium.

Les Parties à la transaction ont alors pu finaliser la transaction, qu'elles ont alors annoncée le 31 mars 2022.

II. Comptes annuels

2.1. Bilan

Le total bilantaire s'établit au 31.12.22 à KEUR 6.163 comparé à KEUR 6.202 un an auparavant.

Les actifs immobilisés s'élèvent à KEUR 1.725 au 31.12.22 contre KEUR 1.540 au 31.12.21.

Les créances commerciales à un an au plus s'élèvent à KEUR 4.026 au 31.12.22 contre KEUR 4.209 au 31.12.21.

Les autres créances s'élèvent à KEUR 338 au 31.12.22 contre KEUR 351 un an auparavant.

Les valeurs disponibles s'élèvent à KEUR 3 au 31.12.22 contre KEUR 2 au 31.12.21.

Les comptes de régularisation à l'actif s'élèvent à KEUR 71 au 31.12.22 contre KEUR 100 au 31.12.21.

Les capitaux propres s'élèvent à KEUR -1.289 au 31.12.22, avant affectation du résultat, contre KEUR 22 au 31.12.21.

Les provisions et impôts différés s'élèvent à KEUR 97 au 31.12.22 contre KEUR 172 au 31.12.21.

Les dettes commerciales se chiffrent à KEUR 2.603 au 31.12.22 contre KEUR 3.193 au 31.12.21.

Les dettes fiscales sont de KEUR 93 au 31.12.22 contre KEUR 105 au 31.12.21.

Les dettes salariales et sociales s'élèvent à KEUR 708 au 31.12.22 contre KEUR 652 au 31.12.21.

Les autres dettes s'élèvent à KEUR 3.950 au 31.12.22 contre KEUR 2.057 au 31.12.21.

Les comptes de régularisation au passif s'élèvent à KEUR 0 au 31.12.22 identiques par rapport au 31.12.21.

2.2. Résultats

2.2.1. Chiffre d'affaires et résultat d'exploitation

A partir de 2022, les comptes statutaires publiés sont présentés aux tiers, échanges inclus.

Les ventes d'espaces publicitaires, hors échanges, s'établissent à KEUR 12.143 à fin 2022, contre KEUR 12.166 au terme de l'exercice 2021 (-0,19%).

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à KEUR 477 à fin 2022, contre KEUR 452 en 2021 et représentent majoritairement les refacturations de prestations et autres frais divers par INADI SA.

Les coûts des ventes et des prestations, hors échanges, augmentent de 3,22% et s'élèvent à KEUR 14.102 au 31.12.22 contre KEUR 13.659 au 31.12.21.

Les biens et services divers, hors échanges, s'établissent au 31.12.22 à KEUR 10.141 contre KEUR 9.518 au 31.12.21.

Les rémunérations s'établissent à KEUR 3.791 au 31.12.22 contre KEUR 3.751 au 31.12.21.

Les charges d'exploitation non récurrentes s'élèvent à KEUR 3 au 31.12.22 contre KEUR 0 au 31.12.21.

Le résultat d'exploitation s'établit dès lors à KEUR -1.288, en diminution de KEUR 405 par rapport à 2021, année durant laquelle un résultat d'exploitation de KEUR -883 a été enregistré.

2.2.2. Résultat Financier

Les produits financiers s'élèvent à KEUR 0 au 31.12.22 contre KEUR 0 au 31.12.2021.

Les charges financières s'élèvent à KEUR 20 au 31.12.2022 contre KEUR 2 au 31.12.21.

2.2.3. Résultat Net

Après prise en considération des impôts sur le résultat 2022 pour un montant de KEUR 3, le résultat de l'exercice s'établit à KEUR -1.311

2.3 Evolution des principaux indicateurs financiers

Les ratios sont calculés avant l'affectation du résultat et hors échanges.

2.3.1. Rentabilité

La marge brute s'établit à -9,14 % du chiffre d'affaires, en augmentation par rapport à 2021 (-5,62%).

2.3.2 Liquidité

Le ratio de liquidité au sens large («current ratio») est de 0.60 (vs 0,78 en 2021), ce qui signifie que le total des actifs circulants restreints ne suffit pas à couvrir l'ensemble des engagements à court terme.

2.3.3. Solvabilité

Le degré global d'indépendance financière, avant rémunération du capital, (capitaux propres/total passif) s'établit à -20,91 % contre 0.36 % en 2021.

2.3.4. Valeur ajoutée

La valeur brute ajoutée se chiffre à KEUR 2.645 au 31.12.22 contre KEUR 3.205 en 2021. Par travailleur, elle s'établit à KEUR 60 contre KEUR 66 en 2021.

III. Affectation du Résultat

Le résultat de l'exercice s'établit à EUR -1.310.703,75.

Tenant compte d'une perte reportée au 31.12.2021 de EUR 1.139.823,95, la perte à affecter s'élève à EUR -2.450.527,70 perte que nous vous proposons de répartir comme suit :

- Pertes à reporter	2.450.527,70 EUR
---------------------	------------------

IV. Evénements subséquents

Outre ce qui est précisé au sein du présent rapport de gestion, aucun événement important de nature à porter gravement préjudice à la société et aucune circonstance susceptible d'avoir une influence notable sur le développement de la société n'est à signaler depuis la clôture de l'exercice.

Néanmoins, une simplification administrative des sociétés détenues par RTL Belgium SA (dont INADI SA) est envisagée pour l'exercice 2023.

A titre conservatoire, un projet de fusion entre les deux sociétés-soeurs que sont Cobelfra SA et INADI SA (fusion horizontale) va être déposé.

En parallèle, des analyses complémentaires sont menées afin d'étudier l'option d'une fusion par absorption des sociétés éditrices de services radiophoniques, dont INADI SA, directement par leur société-mère, RTL Belgium SA, d'ici au 30 juin 2023.

Cette simplification administrative viserait à rationaliser la structure des activités de radio et leur gestion dans l'optique de leur pérennisation au sein de RTL Belgium SA qui a par ailleurs toujours assuré la société de son soutien.

V. Risque ou incertitude significatifs

Le bilan faisant apparaître une perte reportée et des fonds propres négatifs, la société tombe sous le champ d'application des articles 3:6, §1^{er}, 6°, 7:228 et 7:229 du Code des sociétés et des associations. Le conseil d'administration justifie dans le rapport spécial les raisons pour lesquelles les comptes sont présentés suivant le principe de continuité. Ce rapport spécial fait partie intégrante du présent rapport.

D'autre part, nous n'identifions aucun risque confirmé en raison, soit de la pandémie COVID-19, soit de la guerre en Ukraine.

VI. Activités de recherche & Développement

Etant donné la nature des activités mises en œuvre au cours de l'exercice dans le cadre de l'objet social, la société n'a engagé aucune dépense de recherche et développement.

VII. Achats d'actions propres

La société n'a procédé à aucun achat d'actions propres.

VIII. Succursale

La société n'a pas de succursale.

Fait à Bruxelles, le 9 mars 2023.

Pour le Conseil d'Administration,

Bernard MARCHANT
Administrateur

Kris VERVAET
Administrateur

Laurence VANDENBROUCK
Administrateur

RTL BELGIUM SA
représentée par
Guillaume COLLARD

RAPPORT DES COMMISSAIRES

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE INADI SA SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de INADI SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 11 octobre 2022, conformément à la proposition du conseil d'administration émise sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2024. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant 1 exercice.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Ces comptes annuels font état d'un total du bilan qui s'élève à EUR 6.162.600,80 et d'un compte de résultats qui se solde par une perte de l'exercice de EUR 1.310.703,75.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacé avec laquelle le conseil d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;

- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au conseil d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect des statuts et de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice, et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mention relative à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Diegem, le 19 avril 2023

Le commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises SRL
Représentée par

Kurt Cappoen
Réviseur d'Entreprises

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

227

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	22,9	18,8	4,1
Temps partiel	1002	41,2	18,5	22,7
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	44,2	29	15,2
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	35.070	29.416	5.654
Temps partiel	1012	40.953	20.250	20.703
Total	1013	76.023	49.666	26.357
Frais de personnel				
Temps plein	1021	2.181.983	1.910.945	271.037
Temps partiel	1022	1.609.002	709.782	899.220
Total	1023	3.790.985	2.620.728	1.170.257
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	39.574	28.559	11.015

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	48,2	31,3	16,9
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	82.211	55.905	26.306
Frais de personnel	1023	3.751.027	2.555.538	1.195.489
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	44.963	31.109	13.854

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	21	46	48
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	21	8	26,2
Contrat à durée déterminée	111		38	21,8
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	18	20	29,8
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	3	3	5,9
de niveau supérieur non universitaire	1202	5	13	12,4
de niveau universitaire	1203	10	4	11,5
Femmes	121	3	26	18,2
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	1	3	2,5
de niveau supérieur non universitaire	1212	1	6	4,4
de niveau universitaire	1213	1	17	11,3
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	21	46	48
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Nombre moyen de personnes occupées	150	0,1	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	202	
Frais pour la société	152	6.047	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	1	46	25
210	1	2	2,3
211		44	22,7
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif
 - Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prster des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	4	38	25,8
310	4		4
311		38	21,8
312			
313			
340	1		1
341			
342			
343	3	38	24,8
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société
 dont coût brut directement lié aux formations
 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	1	5811	1
5802	18	5812	4
5803	4.009	5813	1.754
58031	84	58131	1
58032	3.925	58132	1.753
58033		58133	
5821	43	5831	1
5822	744	5832	517
5823	35.023	5833	23.100
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	